

5.00 crédits	75.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Vanneste Guillaume ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Nouvelle expérience cumulative de la démarche du projet. Une question est posée : Soit la ville comme fond de l'édifice, horizon incontournable. Soit l'édifice comme élément constituant de la ville. Soit l'un et l'autre indissociable et en parfaite osmose. La manière de poser la question permettra de comprendre et d'analyser une structure spatiale complexe (la ville) en intégrant les déterminations historiques, spatiales et culturelles d'un habité (l'édifice) et leurs implications sur le milieu urbain et le monde construit et ce jusqu'à la réalisation de détails techniques. Le projet sera accompagné d'une introduction théorique et d'une présentation de références analysées qui pourront servir d'appuis à l'évaluation du projet. Seront abordées les questions de topographie et d'hydrographie, de climat, de contexte socio-économique, de contexte urbanistique, de contraintes des sols, de logique des implantations, de densité et de démographie, de parcellaire et de cadastre, de circulation et de transports, de gabarits et de profils en travers, des programmes civiques et domestiques,¹
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de : Être capable de décrire, analyser une structure spatiale complexe, comprendre sa nature paysagère, ses déterminations historiques et ses logiques d'usage. Evaluer les potentialités d'un site et formuler les questions qui lui sont posées par le programme. Comprendre la part et le rôle du projet dans un milieu chargé de déterminations spatiales, culturelles et sociales. Evaluer l'impact d'une décision. Associer les articulations du programme, des espaces et de la construction jusqu'aux détails techniques d'un pré-dimensionnement de la structure. Pratiquer les processus physique et technologiques propres à la construction des programmes simples (descentes de charges, fermeture des enveloppes, étanchéité, isolation, etc.).</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue.</p> <p><i>Conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens</i>, l'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de septembre.</p> <p>Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 120h) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre.</p> <p>Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.</p>
Autres infos	avoir suivi les ateliers 1 et 2
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	5		